

Communiqué.

Chères amies, chers amis

Comme Daphnee vous en a informé, la pratique de votre activité préférée est suspendue pour le mois de novembre et sans doute plus longtemps.

Si je mesure au quotidien la gravité de la pandémie qui nous touche depuis plusieurs mois, je mesure également les incompréhensions dans le discours, le virus circule beaucoup en lieu clos et le risque est mineur en extérieur, les parcs, jardins, forêts et plages restent ouverts mais vous ne devez pas vous éloigner de plus d'un kilomètre de votre domicile. N'est ce pas pénaliser une majorité de la population que d'offrir cette opportunité à une minorité de français ?

Le golf représente 450 000 licenciés en France ainsi que plusieurs dizaines de milliers de pratiquants non licenciés, pratique individuelle, de plein air, de distanciation sociale, tous les ingrédients sont donc réunis pour une pratique responsable.

Je vous invite à lire également le rapport de santé publique France sur le suicide et ses causes pour comprendre que les dommages collatéraux peuvent être supérieurs à la pandémie elle-même : va-t-on les comptabiliser covid ???

Mon propos n'est bien évidemment pas de polémiquer ni de remettre en cause les décisions du gouvernement mais lors du déconfinement du 11 mai 2020, les golfs étaient dans la catégorie parcs et jardins, serait-ce différent 6 mois plus tard. En quoi 4 adultes responsables toutes les 10 minutes, pratiquants une activité physique, de plein air, sur 73 hectares seraient plus contaminants ou contaminées que 300 personnes dans une grande surface qui se trouvent forcément pour la plupart d'entre elles à plus d'un kilomètre de leur domicile ? N'est-il pas plus important de pratiquer une activité physique de 4 heures que de se rendre à la fnac pour acheter un dvd ou un téléphone portable ?

Aussi, je vais prendre le risque dès demain dimanche 01 novembre de rouvrir le parcours de golf, toutes les activités restaurants, bars, hôtel restent fermées.

Des mesures strictes sont mises en place.

- Réservations sur site où par sms sur mon portable 0612450414 (pour les sms, je rappellerai pour le choix des heures)
- Départ toutes les 10 minutes pour 4 personnes
- Port du masque obligatoire à chaque départ
- Présence 2 minutes avant votre départ pour éviter les contacts
- Discussions et autres rassemblements interdits sur le parking
- Interdiction formelle de toucher drapeaux, râdeaux et tout autre accessoire de parcours.
- Une piste de practice sur deux sera ouverte soit une distanciation de 5 mètres environ
- Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition
- Un service à emporter de sandwich et boisson sera proposé (merci de réserver par avance)
- Départ immédiat de l'enceinte du golf dès la fin du parcours.
- Les vestiaires et toilettes sont fermés
- 1^{er} départ 8h30 dernier départ 13h30 pour 18 trous, de 13h40 à 15h pour 9 trous

Je mesure les risques d'une telle décision et je compte sur vos soutiens et encouragements, sur votre responsabilité individuelle et collective pour respecter ces consignes. Il ne s'agit pas d'une décision à caractère commerciale puisque vous êtes tous abonnés mais de bien être, d'activité physique et de détente.

J'ai informé par téléphone le maire de la commune de ma décision et j'ai d'ores et déjà demandé à mon avocat d'envisager la possibilité d'un référé au tribunal administratif.

Bien à vous

Jean-luc